

## Les droits à paiement unique – DPU

### Demande de révision des références historiques liées à la tomate destinée à la transformation au titre d'une installation réalisée au cours de la période de référence

Règlement (CE) n° 1782/2003 du Conseil du 29 septembre 2003 et règlement (CE) n° 795/2004 de la Commission du 21 avril 2004 modifiés.

Si vous vous êtes installé au cours de la période de référence 2001-2006, vous pouvez :

- soit acquérir par clause les références historiques détenues par l'agriculteur qui vous a transmis les terres que vous exploitez ; dans ce cas, vous devez signer une clause de transfert de références « tomate » avec cet agriculteur et la renvoyer à la DDAF/DDEA le 15 mai 2008 au plus tard (les modèles de clauses sont disponibles auprès de la DDAF/DDEA) ;
- soit demander la révision des références qui vous ont été notifiées, afin que soient prises en compte dans le calcul uniquement les années à partir de votre installation ; dans ce cas, vous devez compléter ce formulaire et le renvoyer à la DDAF/DDEA **le 15 mai 2008 au plus tard**.

#### Exemple :

Si vous vous êtes installé le 15 mars 2003, vous pouvez demander que seules les quatre années 2003, 2004, 2005 et 2006 soient prises en compte pour le calcul de votre surface et de votre montant de référence.

Dans ce cas, la moyenne de vos surfaces et la moyenne de vos quantités de tomates destinées à la transformation ne seront calculées que sur quatre années, et non pas sur six années dont deux seraient non significatives.

**Attention !** Ces deux dispositions ne peuvent pas se cumuler.

**Vous ne pouvez bénéficier de la révision de vos références « tomate » au titre d'une installation que si vous respectez les conditions suivantes :**

- vous avez commencé à exercer votre activité agricole au cours de la période de référence 2001-2006, c'est-à-dire que vous n'avez pas exercé d'activité agricole, à titre personnel ou au sein d'une société, au cours des 5 années qui ont précédé l'installation. Une société est considérée comme étant un nouvel installé si aucun de ses associés n'a exercé d'activité agricole en son nom ou au sein d'une autre société au cours des 5 années qui ont précédé la création de la société ;
- vous ne devez pas avoir conclu par ailleurs de clause d'acquisition de références « tomate ».

**Aucune pièce justificative n'est à transmettre à la DDAF/DDEA.** Celle-ci vous demandera ultérieurement les pièces complémentaires qui s'avèreraient nécessaires à l'instruction de votre demande.

Je soussigné,

Nom, prénom ou raison sociale : .....

Numéro Pacage : 

0									
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- déclare avoir commencé à exercer une activité agricole le 

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

, c'est-à-dire n'avoir pas exercé d'activité agricole, à titre personnel ou au sein d'une société, au cours des cinq années qui ont précédé cette date,
- et demande à bénéficier d'une révision de mes références historiques liées à la tomate destinée à la transformation.

Je certifie que les renseignements figurant dans la présente déclaration sont sincères et véritables.

Fait à ....., le 

		/			/	2	0	0	8
--	--	---	--	--	---	---	---	---	---

**Signature de l'exploitant**